

Bobital

Près de Dinan, il avait été frappé à la tête avec un piquet de bois au festival de Bobital

Deux jeunes hommes comparaissent mardi 8 juin pour des violences en réunion à l'été 2019, au festival de Bobital.



Deux jeunes hommes comparaissent mardi 8 juin dernier pour des violences en réunion à l'été 2019, au festival de Bobital. (©Le Petit Bleu)

l'onglet **Mon actu**

Parce que vous

Par **Rédaction Dinan**

Publié le 18 Juin 21 à 6:26

Deux jeunes hommes comparaissaient **mardi 8 juin 2021** pour des **violences en réunion à l'été 2019**, au **festival de Bobital, l'Armor à Sons**.

Il est 2 h du matin ce 6 juillet 2020 quand les gendarmes interviennent sur une rixe au festival de Bobital. Une équipe médicale porte secours à un homme, au visage ensanglanté.

À lire aussi

Côtes-d'Armor : le festival l'Armor à Sons est finalement annulé en 2021 à Bobital, près de Dinan

Brouhaha général

Dans le brouhaha de la bagarre, difficile de savoir ce qui s'est passé. Dans le calme de la salle d'audience deux ans plus tard ce n'est pas beaucoup plus limpide : deux prévenus à la barre évoquent une empoignade générale. L'un assure avoir reçu des coups, l'autre déclare être sorti de sa voiture pour lui porter secours.

La victime, au procès, explique avoir été bousculée par un homme, et l'avoir bousculé en retour : c'est le début de l'agression. Un témoin évoque un piquet de bois, avec lequel la victime a été frappée à la tête. Mais les deux frères de 28 et 33 ans déclarent ne pas savoir qui a porté ces coups. Et en tout cas, ce n'est pas eux, disent-ils.

Légitime défense ?

« N'avez-vous pas pensé qu'il avait pu vous bousculer de manière involontaire ? » demande Me Le Noan, qui défend l'un d'eux, à la victime qui réitère en reconnaissant formellement un des prévenus : ce n'était pas « une bousculade harmonieuse. »

Les deux années qui se sont écoulées entre l'agression et le procès des suspects ont été très pénibles pour lui : il a eu la mâchoire fracturée, a perdu une dent. Quatre fois par semaine, il se rend chez l'orthophoniste. « Je viens depuis la création de ce festival » déplore l'homme.

« C'est un problème de perception » plaide l'avocate d'un prévenu. « La légitime défense est un droit, mais aussi un devoir. Si je vois mon frère se faire agresser, bien sûr je viens l'aider, quitte à projeter l'agresseur au sol. »

Le jugement sera rendu le 6 juillet prochain.

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Le Petit Bleu dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.



Ailleurs sur le web

Ce couple issu de L'amour est dans le pré a connu une fin bien triste

popcorn.melly | Sponsorisé

Des photos vintage des années 60 qui suscitent la nostalgie

Suivez l'actualité de vos communes favorites dans

True Edition | Sponsorisé

A 50 ans, Benjamin Castaldi vit une vie modeste avec son partenaire

l'onglet [Mon actu](#)

[Partagez](#)

Fasyvoyage | Sponsorisé

Mylène Farmer [sans maquillage](#) : ça pique les yeux, preuve en [image](#) !

[Mon actu](#)

[Le top](#)